



Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie - Salle du Conseil le :

LUNDI 18 DÉCEMBRE 2023 à 21h00

ORDRE DU JOUR

Adoption du procès-verbal de la séance du 9 novembre 2023.

1. INSTITUTIONS - VIE DE LA COMMUNE

- 1.1. Convention d'occupation partagée de locaux entre la Commune de Cissé et la Communauté de Communes du Haut-Poitou
- 1.2. Conventions de mise à disposition de moyens et de services – Communauté de Communes du Haut-Poitou – La Cabane à René
- 1.3. Constitution d'un groupement de commandes avec Eaux-de-Vienne SIVEER – Travaux Grand Rue et de Route d'Avanton
- 1.4. Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif - 2022

2. FINANCES - BUDGETS

- 2.1. Décision modificative n°05 – Budget général
- 2.2. Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget 2023 – Budget général
- 2.3. Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget 2023 – Budget annexe assainissement
- 2.4. Solidarité avec les sinistrés des inondations dans le Pas-de-Calais – Versement d'une aide exceptionnelle
- 2.5. Contrat d'abonnement aux progiciels de la gamme COLORIS – 2024-2026
- 2.6. Classement d'une voie et d'une piste cyclable dans la voirie communale – 2023

3. PERSONNEL COMMUNAL

- 3.1. Création d'un poste permanent à temps complet – adjoint technique (services techniques)
- 3.2. Modification de la durée de service d'un emploi à temps non complet avec création et suppression de poste – 29,40/35ème
- 3.3. Modification de la durée de service d'un emploi à temps non complet avec création et suppression de poste – 29/35ème
- 3.4. Remboursement des frais de déplacements – Personnel municipal
- 3.5. Assurance statutaire du personnel municipal – Année 2023
- 3.6. Convention de mise à disposition de personnel avec la Communauté de Communes du Haut-Poitou

4. QUESTIONS DIVERSES

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance du Conseil et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A Cissé, le mardi 12 décembre 2023



Le Maire,
Annette SAVIN